



## LA RSA CHEZ CARE FRANCE

**Année 2019**

Rapport adopté lors de la réunion du conseil d'administration du 24 mars 2020



## PANORAMA DES AVANCÉES 2019

Pour la cinquième année consécutive, CARE France publie son *Panorama des avancées en RSO* (responsabilité sociétale des organisations). Cette publication, toujours pilote dans notre secteur, est désormais attendue par nos parties prenantes et à l'intérieur du réseau CARE International.

Nous utilisons à dessein l'expression « panorama des avancées » plutôt que « rapport de développement durable ». En effet, CARE France est une association de taille moyenne. Nos capacités d'analyse sont comparables à celles d'une PME de même taille : nous ne pouvons absolument pas produire un rapport de développement durable comme le font les grandes organisations.

Notre démarche vise à développer la fierté d'appartenance des salarié.e.s, des bénévoles, des donateurs et donatrices individuels et des membres du conseil d'administration. Elle a également une dimension pédagogique et d'exemplarité, à destination de nos confrères associatifs mais aussi des PME.

Notre activité programmatique et de collecte de fonds pour 2019 est décrite avec précision dans notre rapport annuel consultable en ligne. Les ressources financières ont été de 36,9 millions d'euros dont 86% ont été affectés à la mission sociale. Les événements les plus significatifs ont été la montée en puissance des grands programmes de résilience autour du **Lac Tchad** (Cameroun, Niger et Tchad) et d'urgence dans le Nord de la **Syrie** et dans les zones anglophones du **Cameroun**, ainsi que le lancement d'un programme régional sur les femmes travailleuses domestiques en **Amérique du Sud** (Equateur, Colombie, Brésil).

En 2019, CARE France a apporté une aide à 508.000 personnes.

Plus de 100 000 donateurs privés français ayant soutenu nos actions. Ce nombre croît avec régularité tous les ans. Cette confiance nous honore et nous oblige.

Ce *Panorama* est disponible sur le site internet de l'association : [www.carefrance.org](http://www.carefrance.org). Toutes les remarques et contributions sont bienvenues et peuvent être adressées à CARE France à l'adresse [info@carefrance.org](mailto:info@carefrance.org).

Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous portez à nos actions.

**Lorraine Donnedieu de Vabres - Tranié, présidente**

**et Philippe Lévêque, directeur général**

Note 1 : Nous vous invitons à lire ce panorama en complément des publications précédentes. Nous conservons la même architecture, celle du référentiel des *7 questions centrales de l'ISO 26000*<sup>1</sup>. Les indicateurs de progrès vers les objectifs sont présentés en fin de document. La période analysée va de juillet 2018 à juin 2019, couvrant notre exercice fiscal 2019. Le périmètre est celui des activités menées par le siège parisien de l'association mais, par souci de transparence, ce périmètre est étendu à certaines activités de terrain lorsque les enjeux ou données sont jugés significatifs.

Note 2: nous tenons à préciser que ce panorama RSO est rédigé en interne par les équipes de CARE au mieux de leurs connaissances et en toute bonne foi. Il ne peut en aucun cas avoir valeur d'audit ni engager ses auteurs et le Conseil d'Administration.

---

<sup>1</sup> [/www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html](http://www.iso.org/fr/iso-26000-social-responsibility.html)

**Interview de Marina Ogier, cheffe du département Programmes et référente GENRE : Le Label AFNOR**

CARE France a souhaité faire valoir ces longs efforts de changements structurels impulsés par la Gender Team (groupe de salarié.e.s volontaires travaillant le genre en transversale chez CARE France) et appuyés par la direction, en présentant notre organisme au Label Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Le Label Egalité Professionnelle permet de promouvoir l'égalité femmes hommes et pour CARE plus amplement l'égalité de genre et de lutter contre le sexisme dans l'organisme. Ce label Égalité est la marque d'organismes novateurs dans leur approche de l'égalité femmes-hommes. Il récompense l'exemplarité de leurs pratiques. Encouragé par l'État, soutenu par les partenaires sociaux, le label Égalité peut être décerné à toute entreprise, association ou administration, quelle que soit sa taille ou son activité. Le jeudi 22 novembre, nous avons obtenu ce label égalité professionnelle, et sommes ainsi la première ONG à l'obtenir en France.



**Libre parole du Comité Economique et Social (CSE)**

Élus en juin 2019 suite à une vacance de près de deux ans à la fonction de représentants du personnel, nous sommes motivés par une réelle volonté de rétablir un dialogue franc et constructif entre la direction et les salariés, avec l'appui de la responsable Ressources Humaines.

En accord avec la Direction, nous avons défini deux principaux objectifs pour contribuer à l'amélioration du bien-être et des conditions de travail des salariés en 2020. Tout d'abord, nous allons procéder à un exercice de « benchmarking » consistant à cartographier les différents types d'avantages (hors salaires) proposés par nos pairs (ACF, HI, Médecins du Monde, Oxfam France, Solidarités...) à leurs employés. Ces éléments contribueront à alimenter les discussions avec la Direction sur les évolutions possibles des avantages proposés actuellement aux salariés de CARE. Ensuite, nous allons nous pencher sur la question du télétravail, pratique de plus en plus répandue en France. Au sein de notre association, le télétravail est pratiqué mais ne fait pas encore l'objet d'une politique formelle. Afin de garantir un cadre juste et harmonisé pour l'ensemble des équipes, nous travaillerons à l'élaboration et l'adoption d'un tel document d'ici la fin de l'exercice fiscal 2020.

## Table des matières

<b>1. VISION, VALEURS, HISTOIRE .....</b>	<b>5</b>
1.1 VALEURS .....	5
1.2 LA GOUVERNANCE DE CARE INTERNATIONAL.....	6
1.3 CARE FRANCE EN RÉSUMÉ .....	7
<b>2. GOUVERNANCE, CARTOGRAPHIE DES RISQUES .....</b>	<b>7</b>
2.1 LA GOUVERNANCE DE CARE FRANCE.....	7
2.2 LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES .....	8
2.3 PROJETS ET AUDITS .....	9
<b>3. LA LOYAUTE DES PRATIQUES .....</b>	<b>10</b>
3.1 NOTRE ÉTHIQUE .....	10
3.2 TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ .....	10
3.3 PLACEMENTS FINANCIERS.....	11
<b>4. GENRE, DEVELOPPEMENT DES COMMUNAUTES, DROITS HUMAINS .....</b>	<b>12</b>
4.1 APPROCHES ET OBJECTIFS.....	12
4.2 RECONNAISSANCE DES PARTIES PRENANTES DANS LES PROGRAMMES .....	13
4.3 LA DIMENSION GENRE DANS LES PROJETS.....	13
4.4 PROGRAMMES ET DROITS HUMAINS .....	14
<b>5. LES RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL .....</b>	<b>15</b>
5.1 LE PLAN D’ACTION GENRE.....	15
5.2 FORMATION ET RÉMUNÉRATIONS .....	16
5.3 CONDITIONS DE TRAVAIL .....	16
5.4 HARCELEMENT, ABUS SEXUELS.....	16
<b>6. LES QUESTIONS RELATIVES AUX PARTIES PRENANTES EXTERNES.....</b>	<b>17</b>
6.1 LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES .....	17
6.2 LES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS.....	17
6.3 LES RELATIONS AVEC LES DONATEURS ET DONATRICES PRIVÉS.....	18
6.4 LES RELATIONS DE PROXIMITÉ DANS LE 19 <sup>EME</sup> ARRODISSEMENT .....	18
<b>7. LES ACTIONS DE CARE FRANCE POUR L'ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>19</b>
7.1 UN MARQUEUR RESILIENCE POUR CHAQUE PROJET .....	19
7.2 LE PLAIDOYER CONTRE LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES .....	20
7.3 LE BILAN CARBONE DE CARE FRANCE .....	20
7.3.1 La consommation d’énergie .....	20
7.3.2 Le transport.....	20
7.3.3 Le fonds carbone interne .....	22
7.4 LE RECYCLAGE.....	22
7.5 ACHATS DURABLES.....	22
7.6 SENSIBILISATION DES ÉQUIPES .....	22
<b>8. TABLEAU DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PROGRES .....</b>	<b>23</b>

# 1. Vision, valeurs, histoire

## 1.1 VALEURS

Au sein du réseau CARE International, l'association CARE France lutte contre les causes structurelles de l'extrême pauvreté, soutient le développement de solutions locales durables, promeut les actions de prévention et d'adaptation aux dérèglement climatiques et intervient dans les situations d'urgence. CARE France agit et plaide **en faveur des droits des plus vulnérables et de l'égalité des genres**, en étroite collaboration avec les autres membres du réseau.

CARE adhère pleinement aux Objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 des Nations Unies.

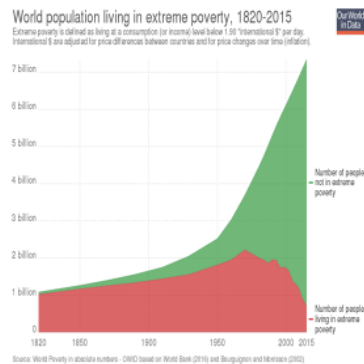


### LA VISION DE CARE

Il est possible d'en finir avec l'extrême pauvreté en une génération...

- si des politiques de justice sociale et environnementale sont mises en place,
- si le développement économique est inclusif,
- si les normes de genre évoluent.

- Dans 25 ans, il est possible de réussir à ce que personne ne vive avec moins de 1,90 \$ par jour (=1,25\$ de 2005)
- l'extrême pauvreté a déjà été réduite de 50% depuis 2000 (840 millions de personnes en 2015, max: Nigeria)
- Les femmes et les filles forment la grande majorité des personnes les plus vulnérables: leur émancipation est à la fois une fin en soi et une condition du succès
- Les objectifs mondiaux du développement durable visent ces résultats



CARE International, et donc CARE France, s'inscrivent dans cette perspective

2



### L'EXPRESSION DE LA MISSION DE L'ASSOCIATION

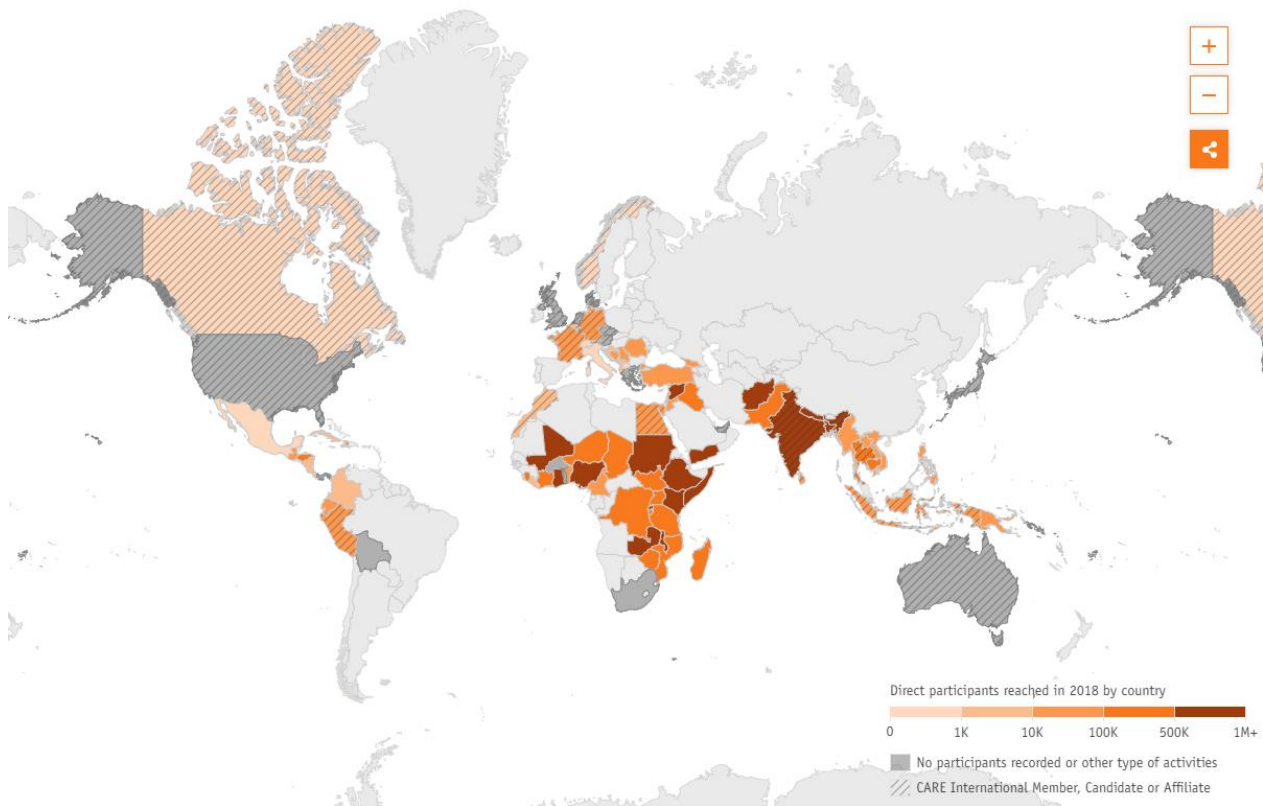
- **Qui? CARE France est une ONG au service du terrain**
  - qui combat l'extrême pauvreté dans les pays les moins avancés
  - qui aide les personnes les plus vulnérables frappées par une catastrophe
- **Quoi? Nos projets viennent du terrain, ils sont faits pour et avec les femmes, premières agentes des changements**
  - nos programmes développent les droits sociaux, politiques, économiques et environnementaux des femmes et des filles
  - ils s'élaborent à partir de la diversité des demandes des communautés
  - ils s'attachent à faire évoluer les normes de genre et intègrent les hommes et les garçons dans cette évolution
- **Comment? Nos équipes majoritairement locales et nos partenaires renforcent la résilience des groupes de femmes**
  - face aux inégalités de pouvoir et à leurs causes systémiques
  - face aux dérèglements climatiques et lors des conflits
  - en promouvant leur développement économique

3

## 1.2 LA GOUVERNANCE DE CARE INTERNATIONAL

Fondé en 1945, CARE International est l'un des plus grands réseaux humanitaires mondiaux, apolitique et non confessionnel.

**Le réseau CARE regroupe 18 membres** (en orange sur la carte), associations, fondations ou entreprises sociales indépendantes relevant du droit de leur pays d'établissement, qui travaillent ensemble pour mettre en œuvre chaque année de près de 1.000 projets d'urgence et de développement dans le monde **(les pays d'intervention sont en jaune sur la carte)**.



Organisations indépendantes, les membres ont le contrôle total de l'utilisation de leurs collectes de fonds et la responsabilité des projets mis en œuvre sur le terrain.

Les projets choisis par les membres sont mis en œuvre par des bureaux-pays placés sous la responsabilité légale et managériale de l'un des membres.

Il n'y a pas de mise en commun des collectes de fonds ni des autres ressources financières, sauf pour le financement d'initiatives conjointes comme les activités du secrétariat international, ou le fonds d'urgence et l'équipe d'urgence communs à tous les membres (cf le rapport financier de CARE France pour les montants concernés, modestes en proportion des ressources de CARE France).

Le secrétariat général de CARE International est basé à Genève. La gouvernance de CARE International est formée par l'assemblée générale des membres (*the Council*), généralement représentés par leur présidente ou président. Le *Council* nomme un conseil de surveillance (*the Supervisory Board*) d'un

maximum de 7 personnalités qualifiées indépendantes.

Le *Council* est ainsi l'organe d'expression de membres de plus en plus originaires des pays du Sud, tandis que le *Supervisory Board* a une vision plus stratégique.

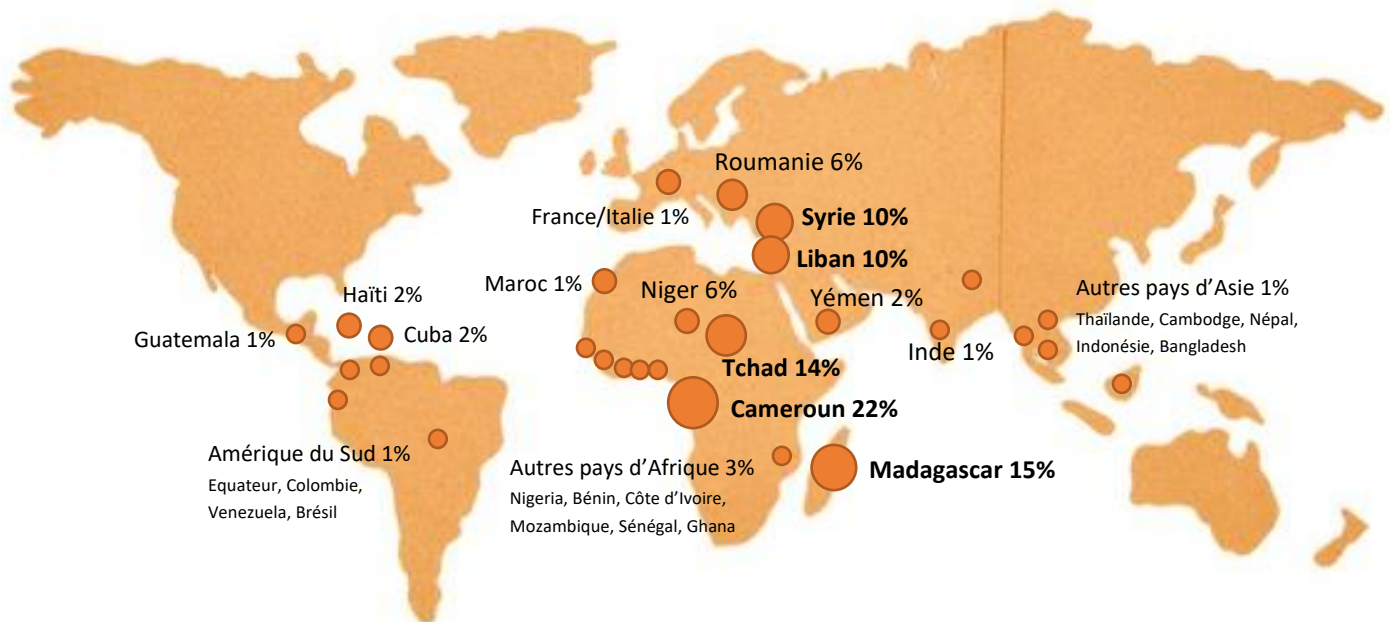
Depuis juin 2019, le *Supervisory Board* est présidé par Arielle de Rothschild, présidente d'honneur de CARE France. C'est la première fois dans l'histoire de CARE qu'un citoyen français est élu à la présidence du réseau international.

### 1.3 CARE FRANCE EN RÉSUMÉ

CARE France est une association loi 1901, fondée en 1983 et reconnue d'utilité publique :

- Ressources de l'exercice fiscal 2019 (juillet 2018 à juin 2019) = 36,3 millions d'euros ;
- 86 % des fonds affectés à la mission sociale ;
- 101 000 donateurs et 230 adhérents actifs ;
- 45 salariés sous contrat CARE France, 244 salariés dans les bureaux de pays
- Une aide apportée à 508 000 personnes dans 30 pays à travers 98 projets. CARE France assume la supervision des opérations de trois bureaux CARE au Cameroun, au Liban et à Madagascar.

### Répartition du budget par zone géographique



## 2. Gouvernance, cartographie des risques

### 2.1 LA GOUVERNANCE DE CARE FRANCE

A la date de l'assemblée générale annuelle, l'association comptait 230 membres actifs. En 2019, le conseil d'administration comprenait 12 membres, dont 8 femmes et 4 hommes. Il s'est réuni 4 fois au cours de l'année fiscale 2019. Depuis mars 2018, le conseil d'administration et le bureau de CARE France sont présidés par Lorraine Donnedieu de Vabres - Tranié.

Le bureau du CA, constitué de 4 membres élus pour 2 ans, s'est réuni 4 fois en 2019.

Il n'y a aucun conflit de gouvernance à signaler.

Pour la troisième fois, le Conseil a réalisé son autoévaluation. Les répondants pensent que la composition du CA est bien adaptée au projet associatif de l'association, tant en termes de compétences et d'expériences qu'en termes de diversité des profils. Les répondants estiment qu'ils ont bien compris leurs rôles mais qu'ils n'ont pas bien connaissance de leurs responsabilités civiles et pénales. Quelques améliorations techniques de fonctionnement du Conseil ont été suggérées et mises en place.

Taux de participation aux réunions du CA	
<b>AF 2017</b>	<b>66%</b>
<b>AF 2018</b>	<b>66%</b>
<b>AF 2019</b>	<b>67%</b>

**AXE DE PROGRES 1 : l'objectif de taux de participation devrait être de 75%, mais il est difficile à tenir avec un conseil dont les membres sont de plus en plus internationaux. L'amélioration des possibilités de connexion à distance permettra de favoriser la participation.**

Taux de participation aux réunions du bureau	
<b>AF 2017</b>	<b>75%</b>
<b>AF 2018</b>	<b>85%</b>
<b>AF 2019</b>	<b>70%</b>

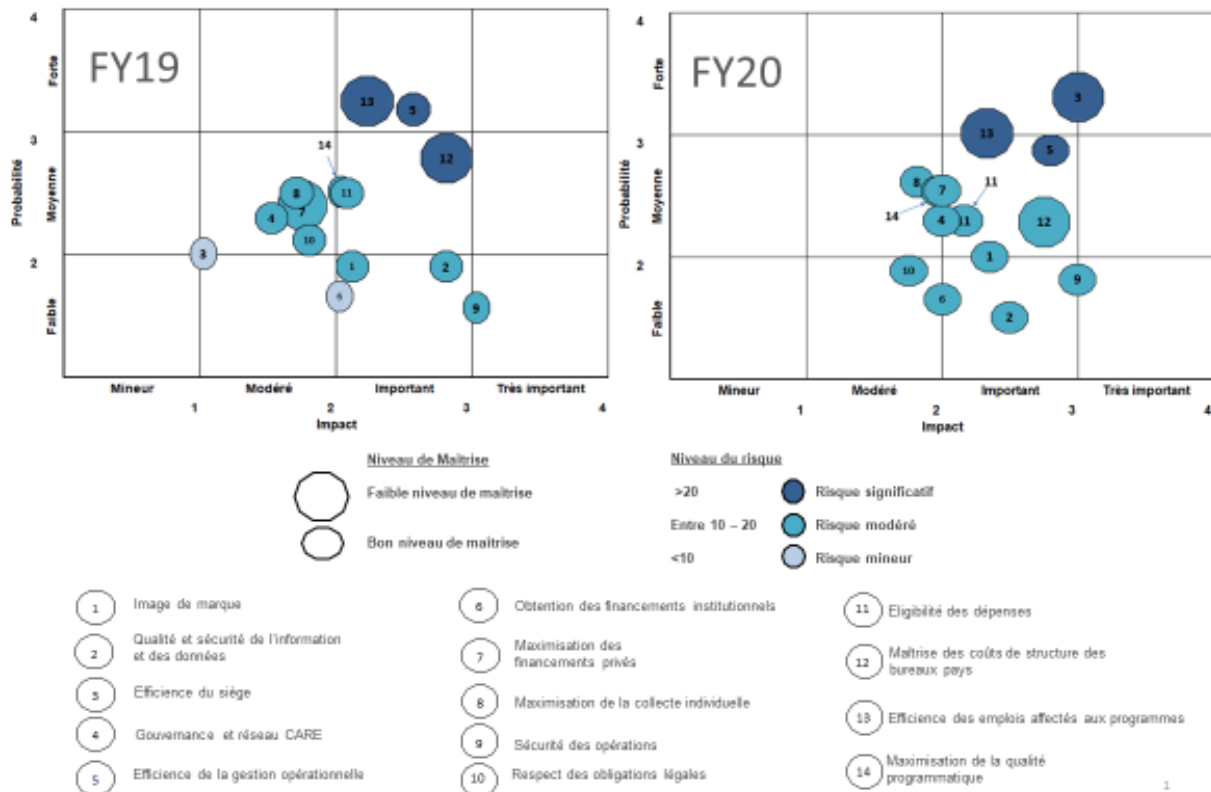
## 2.2 LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Chaque année, le comité finances, audit et risques du conseil d'administration fait établir une cartographie des risques par la direction financière. Pour chaque risque majeur, un plan d'action est défini par chaque directeur et directrice en charge. La mise en œuvre du plan est présentée tous les ans au conseil d'administration.

Le tableau de synthèse pour l'année 2020 est ci-dessous, avec une comparaison avec 2019 : le degré général de maîtrise reste identique, toutefois la probabilité d'occurrence augmente et l'évaluation globale de l'ensemble des risques augmente légèrement.



## LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE CARE FRANCE



**AXE DE PROGRES 2 : les risques les plus significatifs devront être réduits et le degré de maîtrise augmenté. Il ne devrait y avoir aucun risque significatif (bleu foncé).**

### 2.3 PROJETS ET AUDITS

Le recentrage des activités d'audit sur les bureaux pays de CARE France où se concentrent les plus gros risques financiers pour CARE France s'est poursuivi. Les activités de conformité en particulier en matière d'achats ont occupé une large partie du temps du service. Le suivi des risques de l'association a été réalisé et a fait l'objet d'un suivi à mi-parcours.

L'auditrice interne a appuyé les différents bureaux de CARE France dans la préparation des audits externes (4 à Madagascar et 5 au Cameroun, pas d'audit externe au Liban).

**Également, ont été réalisés :**

- Un audit du projet ECHO/PARELAC mis en œuvre au Tchad avec l'auditeur européen de CARE International, ce pays représentant une part croissante du portefeuille des activités de CARE France.
- Un audit du bureau pays Madagascar permettant de vérifier l'ensemble des processus de contrôle interne du bureau pays
- Une mission de suivi de l'audit mené auprès de notre partenaire SERA Romania

## 3. La loyauté des pratiques

### 3.1 NOTRE ÉTHIQUE

Membre du réseau CARE International, CARE France suit les principes éthiques définis par CARE International<sup>2</sup>, le Code de conduite pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les standards SPHERE<sup>3</sup> ainsi que par d'autres codes de bonne conduite signés par le réseau.

Depuis 2009, CARE France est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance<sup>4</sup>, organisme qui exerce depuis plus de 25 ans la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique. L'association applique les règles du Comité de la Charte en matière de communication responsable, d'appels de fonds, de recherche de legs... Tous les ans, le représentant du Comité de la Charte assiste à une réunion du conseil d'administration et à l'assemblée générale où il peut s'adresser librement aux adhérents.

Une fois par an, la liste des principaux fournisseurs de l'association (représentant au moins 80 % des achats) est présentée en conseil d'administration afin d'identifier tout élément susceptible de créer un conflit d'intérêt. Il existe également un rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions susceptibles de créer un conflit d'intérêt.

Il n'y a eu aucun possible conflit d'intérêt identifié en 2019.

Les associations comme CARE France fonctionnent grâce à la générosité des citoyens/nes et de l'Etat via l'émission de reçus fiscaux : les instances du secteur, et CARE France aussi, préfèrent par conséquent que les administrateurs/trices français du CA de l'association soient résidents fiscaux en France.

Un comité de sélection est constitué lors de toute embauche. Par ailleurs, les membres du bureau font partie des comités de sélection lors du recrutement d'un cadre dirigeant.

La communication est également un secteur où les bonnes pratiques revêtent une importance capitale, notamment en ce qui concerne la levée de fonds. CARE International a mis au point des *guidelines* décrivant les règles et bonnes pratiques que CARE France s'est engagée à suivre.

### 3.2 TRANSPARENCE ET REDEVABILITÉ

#### Suivi des cas de fraude ;

La nouvelle politique anti-fraude de CARE International mise en place en 2018 a été rappelée aux 3 bureaux pays. Une formation ad hoc a été réalisée. Des améliorations sont à noter sur la remontée des cas de fraude des bureaux pays mais des efforts importants sont encore à produire : d'une part sur la formation des points focaux identifiés dans chaque pays, d'autre part sur la vitesse de remontée des cas de fraude des bureaux pays vers CARE France et la qualité des informations remontées. Il apparaît que la *CARE line* n'est utilisée que pour une minorité de cas.

Nous avons été victimes de 12 cas de fraude en FY19 (contre 8 en FY18) démontrant que notre vigilance accrue sur ce sujet permet d'augmenter la détection des cas de fraude. Mais aucune fraude majeure n'est à signaler.

#### Mise en place d'indicateurs pour le plan stratégique à 2022 :

Un tableau de 20 indicateurs quantitatifs permet de suivre la réalisation du plan stratégique 2022 et a été validé par le Conseil d'Administration en juillet 2019.

<sup>2</sup> Principales politiques communes au réseau CARE international : *External feedback and complain policy, Gender policy, Policy framework for CI relations with military forces, Prevention of sexual exploitation & abuse policy, Public information disclosure policy* (accessibles sur internet).

<http://www.CARE-international.org/about-us/accountability.aspx>

<sup>3</sup> [www.sphereproject.org](http://www.sphereproject.org)

<sup>4</sup> [www.comitecharte.org](http://www.comitecharte.org)

#### Transparence sur l'impact des projets :

Le secrétariat général du réseau CARE International a lancé un chantier de définition d'un cadre de redevabilité (*accountability framework*) commun aux membres. Il est consultable sur le lien : <https://www.careinternational.org/files/files/CARE's%20Accountability%20Framework%20French%20Version.pdf>

Le rapport d'impact global est consultable : <https://www.care-international.org/our-impact>

#### Collectes de fonds :

Les plaintes des donateurs sont traitées par le service marketing. La quasi-totalité des reproches portent sur les appels aux dons jugés trop nombreux : téléphone, courriers, courriels..., et aussi parfois sur le choix des causes soutenues par CARE : intervention auprès des migrants en Europe (cause peu populaire...), ou auprès des réfugiés de Venezuela (crise jugée trop politique)...

### **3.3 PLACEMENTS FINANCIERS**

Une partie de la trésorerie de CARE France est placée sur un compte d'épargne ou en titres monétaires. CARE France n'a aucun placement financier pour ses réserves.

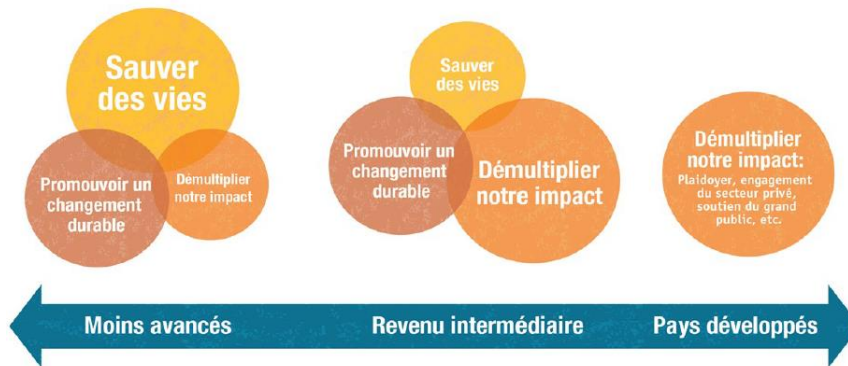
Cette politique a été décidée en 2014 au vu de la très faible rémunération actuelle des placements de court ou moyen terme. Après négociation avec les banques, le trésorier de l'association a préféré obtenir une baisse importante des commissions prises par la banque sur le traitement des prélèvements automatiques mensuels, principales sources de rentrée de fonds privés de CARE France, plutôt qu'une rémunération minimale des placements.

## 4. Genre, développement des communautés, droits humains

### 4.1 APPROCHES ET OBJECTIFS

Les femmes et les jeunes filles sont les principales bénéficiaires des projets de CARE France. Des programmes (correspondant à des axes d'action et d'impact stratégiques) sont définis par les équipes sur le terrain, en réponse aux attentes des communautés et des autorités locales et en accord avec les membres du réseau.

- **Que fait CARE ?** => CARE France et le réseau international se sont donné trois missions : action humanitaire, développement de long terme et multiplication de l'impact.
- **Comment agit CARE ?** => Les actions s'articulent autour de trois axes principaux : égalité de genre et *empowerment* des femmes et des filles, promotion d'une gouvernance inclusive (incluant les relations avec le secteur privé) et renforcement de la résilience.
- **Où travaille CARE ?** => CARE intervient à la fois dans les pays à très faibles revenus, à revenus intermédiaires et développés. Les missions et actions sont différentes selon les types de pays.



- **Sur quels objectifs s'engage CARE ?** Le réseau s'engage pour 4 résultats à fort impact :



## 4.2 RECONNAISSANCE DES PARTIES PRENANTES DANS LES PROGRAMMES

L'écoute de nos parties prenantes et la prise en compte de leurs intérêts font partie des valeurs de CARE et se font à toutes les étapes du programme. En particulier, CARE a signé le Charter4Change ([www.charter4change.org](http://www.charter4change.org)) qui décrit 8 engagements des ONG internationales à changer leur façon de travailler avec les ONG nationales partenaires et qui a été lancé lors du sommet humanitaire mondial d'Istanbul en octobre 2015. Nous nous engageons notamment à accroître la proportion et la transparence de nos transferts de ressources vers les réseaux nationaux et régionaux du Sud et les ONG locales, à construire des partenariats plus stratégiques avec les acteurs locaux ou encore à allouer des ressources aux partenaires pour le renforcement de leurs capacités.

## 4.3 LA DIMENSION GENRE DANS LES PROJETS

CARE France suit les bonnes pratiques décrites dans le document *Gender Policy*<sup>5</sup> de CARE International. Un « marqueur *genre* » permet d'analyser la capacité de chaque projet (lors de l'évaluation des besoins, de la mise en place des activités et de la mesure de l'impact) à répondre aux besoins spécifiques des femmes et à contribuer au respect de leurs droits.

**La notation va de 0 à 4 selon le degré de contribution du projet concerné aux questions de genre :**

<b>Note 0 Nocif</b>	L'approche du projet <b>renforce les stéréotypes</b> de genre <b>inéquitables</b> ou <b>marginalise</b> certaines personnes dans le processus de réalisation des objectifs du projet.
<b>Note 1 Neutre</b>	L'approche ou les activités du projet <b>ne traitent pas activement les stéréotypes</b> de genre et la discrimination mais <b>ne nuisent pas au genre</b> . Les projets de ce type de projet sont souvent moins efficaces parce qu'ils ne parviennent pas à répondre aux besoins propres à chaque sexe.
<b>Note 2 Sensible</b>	L'approche ou les activités du projet <b>répondent aux différents besoins et contraintes</b> des individus en fonction de leur genre et de leur sexualité. Ces activités améliorent considérablement l'accès à la protection ou à la santé des femmes et des hommes. Mais <b>rien est fait concrètement</b> pour changer les questions contextuelles plus larges qui sont à l'origine des inégalités entre les genres. Ce type de projet n'est pas suffisant pour modifier fondamentalement l'équilibre du pouvoir dans les relations entre les genres.
<b>Note 3 Réactif</b>	L'approche ou les activités du projet aident les hommes et les femmes à examiner les <b>attentes sociétales entre les genres</b> , les stéréotypes et la discrimination, et à comprendre leurs impacts sur la santé sexuelle des hommes et des femmes et les relations entre les genres.
<b>Note 4 Transformatif</b>	L'approche ou les activités du projet cherchent activement à établir des <b>normes sociales et des structures équitables</b> , et installent des comportements individuels d'équité entre les genres.

Marqueur Genre	% de projets notés 0	% de projets notés 1	% de projets notés 2	% de projets notés 3 ou 4
<b>2017</b>	<b>0%</b>	<b>24%</b>	<b>28%</b>	<b>48%</b>
<b>2018</b>	<b>0%</b>	<b>35%</b>	<b>18%</b>	<b>47%</b>
<b>2019</b>	<b>0%</b>	<b>20%</b>	<b>22%</b>	<b>58%</b>

<sup>5</sup> Source : ([ici](#))

**AXE DE PROGRES 3 :**

**L'objectif est que plus de 50 % des projets de CARE France soient notés 3 ou 4 (réactifs ou transformatifs en matière de genre).**

L'action sur les questions de genre est également importante au niveau du plaidoyer. En 2019, CARE France a co-piloté le mouvement du Women 7 (W7), rassemblant plus de 100 associations des pays du G7 et de pays en développement, qui défendent les droits des femmes et des filles à travers le monde. Dans ce cadre, le sommet du Women 7 s'est tenu le 9 mai 2019 au siège de l'UNESCO, en présence de plus de 400 activistes féministes et des ministres de l'égalité des pays du G7 qui se sont vu remettre les recommandations du W7 pour un G7 résolutement féministe, tant d'un point de vue politique que financier.

Par ailleurs, CARE France a poursuivi sa campagne « *Au Boulot, Violence Zéro* » en partenariat avec des associations et syndicats français pour obtenir l'adoption de la première convention internationale de l'OIT pour lutter contre les violences et le harcèlement au travail. Grâce aux efforts de CARE France, 5 grands groupes français (L'Oréal, BBDO, BNP Paribas, Carrefour, Kering et Sodexo) se sont positionnés en faveur de la convention qui a été officiellement adoptée le 21 juin à Genève.

CARE France veille à la mise en œuvre par la France (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agence française de développement) de sa stratégie internationale pour l'égalité femmes-hommes et d'une vraie diplomatie féministe.

CARE France échange aussi ses compétences avec les autres acteurs associatifs français notamment au sein de la commission genre de Coordination SUD, coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.

La due diligence faite par CARE France sur ses possibles bailleurs de fonds, et en particulier sur les entreprises privées, intègre désormais la dimension genre.

**4.4 PROGRAMMES ET DROITS HUMAINS****Dans nos programmes (femmes, enfants, minorités) :**

Nos projets d'urgence doivent suivre la politique de prévention des abus sexuels vis-à-vis des bénéficiaires en situation d'urgence applicable par tous les membres de CARE International.

Dans le cadre de nos projets de développement, la diversité des partenariats nous permet de travailler avec des organisations d'activistes et de protection des droits humains dans une dimension d'intersectionnalité.

**Pour les partenaires opérationnels (diligence raisonnable) :**

La question des droits humains se pose également au niveau des partenaires avec lesquels nous travaillons sur le terrain : il faut s'assurer que ces derniers respectent les lois internationales et locales sur les conditions de travail, ne font pas appel au travail des enfants, que les hommes en situation de pouvoir n'abusent pas des femmes, en particulier dans les situations d'urgence et dans les projets en contrôles à distance où nos équipes ne peuvent se rendre...

**AXE DE PROGRES 4:**

**La quasi-totalité des partenaires opérationnels et des fournisseurs importants a désormais signé notre politique de prévention des abus sexuels (PSEA). Le problème est surtout dans la compréhension, l'acceptation, la mise en œuvre et le respect de cette politique par nos collaborateurs et par nos fournisseurs.**

## 5. Les relations et conditions de travail

Au 1<sup>er</sup> juillet 2019, l'équipe de direction du siège se composait de 5 personnes : 3 femmes et 2 hommes. Sur le terrain, les bureaux du Liban et de Madagascar sont dirigés par des hommes ; celui du Cameroun par une femme.



Au 1<sup>er</sup> juillet 2019, le personnel se compose de :

- Effectif sous contrat de travail CARE France = 45 (38 femmes et 7 hommes)
- Effectif sous contrat de travail CARE Cameroun = 69
- Effectif sous contrat de travail CARE Liban = 51
- Effectif sous contrat de travail CARE Madagascar = 124

### 5. 1 LE PLAN D'ACTION GENRE

Notre plan d'action genre a quatre objectifs :

- Promouvoir l'égalité femmes-hommes dans la gestion des ressources humaines de CARE France ;
- Faire du genre un critère déterminant pour la construction des partenariats avec les fondations et les entreprises ;
- Prendre en compte l'approche *genre* de CARE France dans tous les supports de communication
- Renforcer l'usage du marqueur *genre* afin d'améliorer la qualité des projets et proposer une offre de formations sur le genre.

Des salarié.e.s volontaires de CARE France ont constitué une *Gender Team* qui se réunit tous les mois et qui constitue notamment une cellule de veille et d'accompagnement du plan d'action émanant des recommandations de l'audit. La *Gender Team* diffuse un bulletin régulier d'informations.

La démarche de certification AFNOR pour l'obtention du label égalité professionnelle femmes-hommes a abouti en novembre 2019.

## 5.2 FORMATION ET RÉMUNÉRATIONS

En 2019, les 992 heures de formation ont représenté 1,5 % du temps de travail global de l'effectif mais 2,4% de la masse salariale.

79% du personnel a bénéficié d'au moins une formation au cours de l'année.

### AXE DE PROGRES 5 :

**Le temps dédié à la formation progresse mais reste insuffisant par rapport à l'engagement de consacrer 2% du temps de travail global à la formation.**

L'amplitude de l'échelle des salaires au siège va de 1 à 4,2.

En 2019, la moyenne des trois rémunérations mensuelles brutes les plus élevées s'élevait à 6.619 euros.

### AXE DE PROGRES 6 :

**Au sein des bureaux-pays, l'échelle des salaires est plus élevée. Il existe des divergences complexes entre les pratiques des membres du réseau. On constate également des différences sensibles de salaires parmi les expatrié-e-s directement salarié-e-s par CARE France, en fonction des pratiques sociales du pays d'activité. Il n'y a pas eu de progrès sur cette question en 2019.**

## 5.3 CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans les contextes d'urgence où CARE travaille, les collaborateurs.trices, de toutes nationalités, sous contrat CARE ou sous contrat d'un partenaire de mise en œuvre, peuvent se retrouver exposé.e.s à des dangers variés et très sérieux. CARE International dispose d'une équipe de sécurité mutualisée et basée à Genève au secrétariat international. Tous les bureaux de pays opérant dans des zones à risque ont, au sein de leur équipe, un responsable sécurité, mais les conditions de sécurité, en particulier en Syrie ou dans la région du Lac Tchad, sont particulièrement préoccupantes.

Il n'y a eu aucun incident critique de sécurité à signaler pendant l'exercice.

## 5.4 HARCELEMENT, ABUS SEXUELS

En 2009, CARE International a publié sa [politique contre l'exploitation et les abus](#) qui décrit explicitement les comportements inacceptables et les mécanismes internes pour enquêter sur les allégations, soutenir les victimes et agir contre les auteurs de ces abus, y compris les référer aux autorités compétentes.

Les collaborateurs signent un code de conduite, des formations de sensibilisation ont été mises en place, tout abus ou harcèlement peut être signalé par le biais des équipes de management ou de ressources humaines ou par un appel sur une plateforme/ligne téléphonique dédiée, les responsables RH sont sensibilisées au repérage de candidats à risque, etc...

Au cours de l'exercice fiscal 2019, le réseau CARE International comptait près de 11 500 employés dans 100 pays. Au cours des 12 derniers mois, les membres du réseau CARE International ont instruit 58 plaintes pour abus ou harcèlement sexuel (47 en 2018, 28 en 2017). L'augmentation des cas montre l'impact des mesures de prévention et de dénonciation. Tous les cas ont été étudiés très sérieusement et se décomposent comme suit :

- 33 cas d'abus ou d'exploitation sexuels envers des bénéficiaires. 15 ont été confirmés. 13 membres du personnel ont été licenciés et 2 ont reçu un avertissement.

- 25 cas internes de harcèlement sexuel, dont 12 ont été confirmés. 8 membres du personnel ont été licenciés, 3 personnes ont reçu un avertissement, 1 équipe a dû suivre une formation spécifique.

Sur les cas confirmés ci-dessus, aucun ne provient des pays sous la responsabilité de CARE France. D'autres cas sont en cours d'investigation à la date d'écriture de ce rapport.

#### AXES DE PROGRES 7:

- **Un travail en commun avec le réseau international et les autres ONG françaises doit permettre de faciliter le repérage de candidats à risque lors des recrutements et prises de références.**
- **Sur le terrain, le problème est plutôt dans la compréhension, l'acceptation, la mise en œuvre et le respect de cette politique par les équipes. Sujet difficile sur lequel il faut investir.**

## 6. Les questions relatives aux parties prenantes externes

### 6.1 LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Les fonds provenant des fondations et entreprises ont représenté 11% des ressources de l'association, soit 4.2 millions d'euros en 2019.

Nous attachons une grande importance à ce que ces collaborations s'inscrivent en cohérence avec nos valeurs et nos actions. De ce fait, nous nous interdisons de travailler avec les secteurs de la pornographie, de la vente/production d'armes, de l'extraction de minerais, de la production/distribution d'énergies fossiles et de l'industrie du tabac. Nous sommes également extrêmement vigilants sur toutes les formes d'exploitation des enfants, des femmes ou des travailleurs en général. De même nous sommes attentifs aux pratiques de corruption, d'évasion fiscale, d'optimisation fiscale outrancière.

L'équipe dédiée aux partenariats avec les entreprises travaille en étroite relation avec ses homologues du réseau, dans les sièges ou sur le terrain, et avec les autres spécialistes d'associations amies afin de réaliser des *due diligences* avant d'établir tout partenariat avec une entreprise. Il s'agit d'éviter les risques d'instrumentalisation de l'image de CARE à des fins de *social* ou *green washing*.

Un motif de fierté pour CARE France est que c'est notre système de due diligence qui a été choisi par les autres membres pour être déployé dans tout le réseau international.

### 6.2 LES RELATIONS AVEC LES BAILLEURS INSTITUTIONNELS

Les bailleurs institutionnels ont représenté 65 % des ressources de l'association en 2019, soit 24 millions d'euros.

Les relations avec les bailleurs institutionnels sont gérées par les équipes programmes et opérations qui répondent aux appels d'offres. Elles informent régulièrement les bailleurs du développement des programmes, par l'envoi de rapports qui répondent au format souhaité par les bailleurs.

Les bailleurs publics institutionnels sont souvent des États : leur agenda politique, militaire, économique, religieux ne correspond pas toujours aux valeurs défendues par CARE. En cas de doute, l'avis du bureau du conseil d'administration est requis.

L'aide publique au développement de la France augmente régulièrement depuis 2 ans, dans le respect des engagements du Président de la République. Cet inversement de tendance est le bienvenu mais doit s'aligner sur une trajectoire plus ambitieuse pour que la France soit au niveau des autres nations européennes, en particulier pour la part de l'aide transitant par les ONGs françaises dont il est prévu qu'elle double durant le quinquennat.

### 6.3 LES RELATIONS AVEC LES DONATEURS ET DONATRICES PRIVÉS

Les fonds collectés auprès des personnes privés ont représenté 22% des ressources de l'association en 2019, soit 8 millions d'euros. L'équipe en charge du marketing gère les relations avec les 101 000 donateurs actifs de l'association. Chaque année, les donateurs reçoivent un résumé des états financiers et faits marquants de l'année (*L'Essentiel*) examiné par le Comité de la Charte du don en confiance. CARE France ne procède à aucun échange ni à aucune location de ses fichiers avec des associations ou organisations commerciales. En juin 2018 le Comité de la Charte a renouvelé l'attribution triennale du label *Don en Confiance* à CARE France. La mise en œuvre du RGPD européen se déroule bien et conformément aux objectifs.

### 6.4 LES RELATIONS DE PROXIMITE DANS LE 19<sup>ème</sup> ARRONDISSEMENT

CARE France occupe le troisième étage d'un bâtiment entièrement loué à des associations. Aux étages inférieurs, *France Terre d'Asile* accueille des migrants demandeurs d'asile et des mineurs non accompagnés. Des services d'*EMMAUS* et de *Groupe SOS* se partagent le quatrième étage.



Le 19<sup>ème</sup> a vu arriver plusieurs vagues de migrants, livrés à eux-mêmes sur les places et les rues du quartier ou dans des campements de misère aux portes de la ville. La solidarité locale a été forte. CARE France fait partie de la plateforme d'accueil et d'insertion des migrants mise en place par la Ville de Paris. CARE France soutient financièrement une association de l'arrondissement, *Femmes de la Terre*, qui vient en aide aux femmes primo arrivantes et victimes de violences.

## 7. Les actions de CARE France pour l'environnement

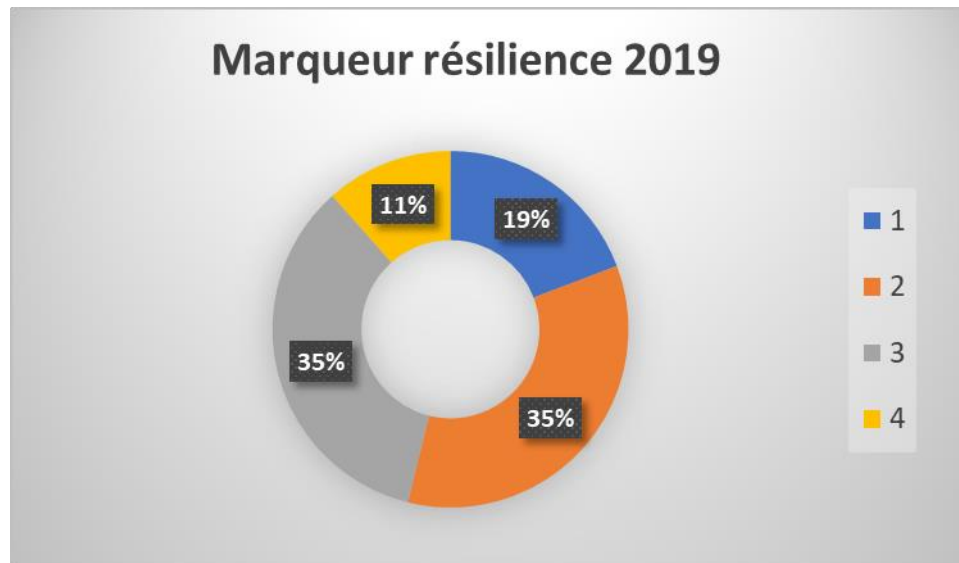
### 7.1 UN MARQUEUR RESILIENCE POUR CHAQUE PROJET

La résilience<sup>6</sup> est, avec le genre et la gouvernance inclusive, l'un des trois éléments de l'approche intégrée de CARE qui vise à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la pauvreté et de l'injustice sociale.

Utilisé dès la conception des projets, un marqueur « résilience » permet aux équipes d'évaluer le niveau d'intégration de la résilience dans nos interventions afin d'en identifier les forces et les points d'amélioration. Les équipes sièges et terrain sont systématiquement formées et accompagnées dans l'utilisation de ce marqueur.

Au terme de l'exercice, le marqueur résilience permet d'attribuer à chaque projet une note entre 0 et 4, allant de "aucune intégration de la résilience" à "excellente intégration de la résilience".

0	1	2	3	4
Aucune intégration de la résilience	Faible intégration de la résilience	Moyenne intégration de la résilience	Bonne intégration de la résilience	Excellente intégration de la résilience



#### AXE DE PROGRES 8:

**Atteindre le seuil de 50% des projets avec une note supérieure ou égale à 3 sur la résilience.**

<sup>6</sup> La résilience est définie par CARE comme la capacité des individus et communautés à faire face à des chocs et.. pressions, qui peuvent être d'ordre climatique, géopolitique, économique, sanitaire, social, etc.

## 7.2 LE PLAIDOYER CONTRE LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

CARE France souligne l'injustice climatique qui touche le plus les populations les moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, et exhorte les décideurs politiques à prendre les mesures nécessaires pour remédier à la crise climatique. L'association est représentée à chaque COP.

Face à l'intensification des signes de l'urgence climatique, notamment la canicule de juin 2019, CARE France a redoublé d'efforts pour exiger de l'Union européenne, de la France et de l'Allemagne, une revue à la hausse urgente de leurs objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et une solidarité financière accrue envers les pays les plus vulnérables. CARE France plaide en faveur d'une meilleure prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes dans les politiques et l'action climatiques, notamment à travers les recommandations du Women 7 que l'association a portées auprès des délégations du pays du G7 et de la Secrétaire d'Etat à la Transition écologique et solidaire. CARE France soutient également officiellement l'Affaire du Siècle, piloté par 4 ONG qui ont lancé une action en justice contre l'Etat français pour inaction climatique.

Pour maximiser l'impact de nos actions, nous travaillons en réseau avec les principales plateformes associatives du secteur : Coordination SUD, Réseau Action Climat, et avec la plateforme de CARE International sur les changements climatiques et la résilience. Les membres européens de CARE adoptent les mêmes politiques de minimisation de leurs impacts négatifs sur l'environnement et partagent leurs meilleures pratiques.

## 7.3 LE BILAN CARBONE DE CARE FRANCE

### 7.3.1 La consommation d'énergie

Afin de réduire son impact environnemental, CARE France a opté depuis plusieurs années pour le fournisseur *Planète Oui*, fournisseur d'électricité 100 % renouvelable. La consommation électrique annuelle par collaborateur est en diminution constante depuis 2015.



**Certificat 2019**  
Consommation d'électricité d'origine renouvelable



La société Planète OUI, fournisseur d'électricité déclarée auprès du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, certifie, pour les compteurs intégrés à son périmètre de responsable d'équilibre sur le territoire français, que CARE FRANCE a consommé du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, une électricité garantie d'origine renouvelable\*.

\*L'électricité est garantie d'origine renouvelable, conformément aux exigences de la directive 2009/28/CE et au décret N° 2012-60 du 30 janvier 2012 relatif aux garanties d'origine de l'électricité produite à partir de sources renouvelables. Le système de garanties d'origine permet de labelliser la production d'électricité afin de montrer au client final qu'à la hauteur de sa consommation d'électricité, la même quantité d'électricité d'origine renouvelable a été injectée dans le réseau.

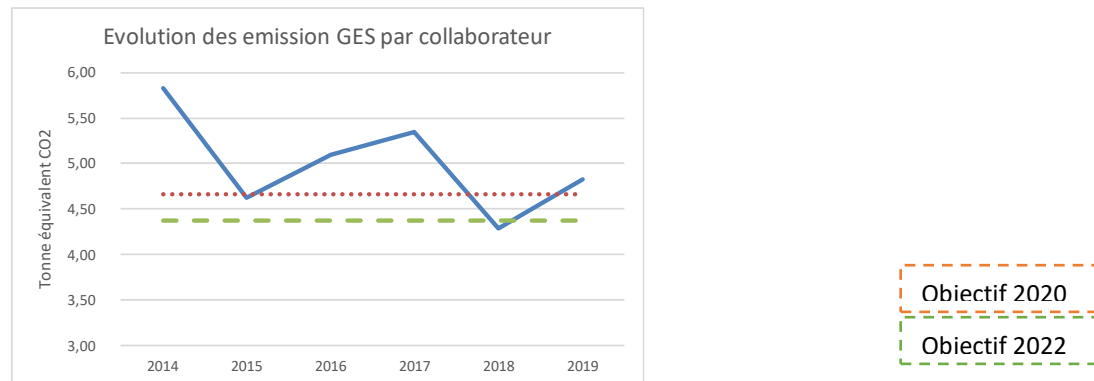
### 7.3.2 Le transport

L'objet social international de l'association implique de nombreux déplacements en avion long-courrier, ce qui génère des émissions incompressibles de gaz à effet de serre.

Les émissions de GES augmentent en valeur absolue : elles sont liées à l'accroissement de l'activité de l'association. Ainsi en 2019, les émissions dues aux transports (aériens et ferroviaires) se sont élevées à 217,3 TeqCO2 contre 184,5 TeqCO2 en 2018, soit une augmentation significative de 17.8%

	TOTAL
FY14	215,7
FY15	194,3
FY16	219,1
FY17	203,3
FY18	184,5
<b>FY19</b>	<b>217,3</b>
<b>Prévision FY20</b>	<b>225,5</b>

En 2019, les émissions de CO2 par personne sont de 4.8 TeqCO2, une augmentation de 9% par rapport à l'année précédente. L'objectif 2022 est de mesurer une baisse de 25% par rapport à 2014.



Par ailleurs, CARE France améliore la communication à distance avec les équipes terrain par le déploiement de *Teams*, malgré les difficultés techniques et les problèmes de qualité de liaison et de faible bande passante.

#### AXE DE PROGRES 9:

- **Elaborer une politique éco-responsable liée aux transports.**
- **Mettre en place d'un système complet de téléconférence à distance.**

### 7.3.3 Le taxe carbone interne

Une taxe carbone interne est appliquée depuis 2016.

Les émissions mesurées à l'issue de l'exercice fiscal 2019 (217,3 TeqCO<sub>2</sub>) ont été valorisées à 44.6 euros la tonne (montant de la taxe carbone en France pour 2019), soit un montant de 9.692 euros.

Le produit de la taxe interne s'élève à 28.167 euros une fois incluse la contribution de 2019, et est mis en réserve dans un « fonds carbone » au passif du bilan.

#### AXE DE PROGRES 10:

**Identifier, entre CARE européens, les meilleures options d'investissement du fonds carbone dans des projets de compensation des émissions.**

### 7.4 LE RECYCLAGE

CARE France a mis en place le tri des déchets et fait appel à un prestataire externe (ELISE) depuis 2016 pour la collecte et le recyclage.

### 7.5 ACHATS DURABLES

Une politique d'achat durable couvre l'ensemble des achats faits par le siège dans les différents domaines : services généraux, communication et goodies, organisation d'événements (restauration, hébergement, transport). Cette politique reflète ainsi la volonté de contractualiser avec des fournisseurs et partenaires engagés dans des pratiques durables. Lors des appels d'offre, il est demandé aux fournisseurs importants de présenter leur politique RSE.

### 7.6 SENSIBILISATION DES ÉQUIPES

Depuis 2012, des salariés volontaires se réunissent au sein de la *Green Team* de CARE afin de réfléchir à l'impact environnemental des actions de l'organisation au siège et sur le terrain, et proposer et/ou mener des chantiers d'amélioration.

Ainsi, un travail de communication et sensibilisation est mené en continu. Il vise notamment à :

- Renforcer la sensibilisation des collaborateurs à travers la diffusion d'une *Green Newsletter* réalisée par les salarié-es volontaires de la *Green Team* ;
- Informer le conseil d'administration sur les actions climat de l'association (campagnes de plaidoyer, projets de terrain, amélioration des pratiques internes) ;
- Partager avec l'ensemble de nos bureaux pays la démarche de CARE France et les actions menées pour réduire notre impact environnemental.



#### AXE DE PROGRES 11:

- **Susciter la création de *Green Teams* dans les autres bureaux sous la responsabilité de CARE France.**

## 8. Tableau des objectifs et des indicateurs de progrès

	Indicateur	Objectif d'ici 2022	Évaluation 2019	Progression sur un an
<b>Gouvernance</b>	Parité de genre	50-50	7F 5H	😊
	Taux de participation au CA	75%	66%	😐
<b>Gestion</b>	Nombre de risques significatif à maîtrise faible	0	2	😐
<b>Partenariat entreprises</b>	Publication de la politique de CARE International sur les principes d'engagement avec le secteur privé	mise en place en 2016	finalisée mais pas publiée	😞
<b>Ressources humaines</b>	Positionnement salarial médian de chaque groupe de responsabilité par rapport au secteur d'intérêt général	La médiane de chaque groupe est supérieure à la médiane du secteur	Pas d'étude disponible	😐
<b>Ressources humaines</b>	% du temps de travail consacré à la formation	2%	1,5%	😞
<b>Impact des programmes</b>	Marqueur égalité des genres : taux de projets notés 3 (réactifs) ou 4 (transformatifs)	>50%	58%	😊
<b>Impact des programmes ?</b>	Marqueur résilience : taux de projets notés 3 ou 4	>50%	46%	😐
<b>Environnement</b>	Émissions annuelles de gaz à effet de serre (avion et train) par collaborateur.trice du Siège	-25% de 2014 à 2022 par personne	4,83 teq CO2 (-17,2% par rapport à 2014)	😐